

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 11 (1914)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'API CULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

ONZIÈME ANNÉE

N° 2

FÉVRIER 1914

CONVOCATION

L'assemblée de délégués de la Société romande d'apiculture est convoquée pour samedi 14 février au café Noverraz (Grand-Chêne), à Lausanne, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président.
4. Rapport du caissier.
5. Rapport des vérificateurs de comptes.
6. Rapport sur le concours de ruchers.
7. Rapport sur le contrôle du miel.
8. Rapport du bibliothécaire.
9. Nomination du président.
10. Nomination du comité.
11. Nomination des vérificateurs de comptes.
12. Nomination des délégués à la Fédération romande.
13. Fixation de l'assemblée générale du printemps.
14. L'Exposition.
15. Divers.

Le comité se réunira à 10 heures et demie du matin.

M. le professeur Bosset, répondant au désir de beaucoup, fera la démonstration de sa ruche de 1 à 2 heures.

Le président.

FÉVRIER

L'hiver, qui d'abord a été bien doux, montre depuis la fin de décembre plus de sévérité ; le 28 un ouragan terrible a de nouveau dévasté nos pauvres forêts, découvert nos toits, abattu les cheminées et culbuté de nombreuses ruches. L'année néfaste de 1913 nous devait encore cela pour bien finir.

Depuis le nouvel-an un froid très vif (toujours 8 à 10 degrés) nous tient rigueur. Ce temps sec, sans grands changements, est très favorable à nos abeilles qui restent tranquillement groupées autour de leur mère. Le seul soin à leur donner consiste à veiller pour que cette tranquillité ne soit pas troublée et que le trou de vol ne soit pas bouché par des cadavres ou des morceaux de glace. La neige fraîche n'empêche pas la circulation de l'air ; on a vu des ruches, enfouies sous la neige pendant trois mois, sortir au printemps en parfaite santé et ayant consommé fort peu de provisions. Il n'y a de danger pour une ruche couverte de neige que quand celle-ci se fond pendant le jour et que la nuit suivante la masse se gèle et obstrue ainsi l'ouverture. Dans ce cas il est bon de débayer tout.

Au mois de février les jours grandissent, le soleil monte plus haut et, malgré le froid, tout dans la nature fait pressentir l'approche du printemps. La vie renaît aussi dans la ruche, la reine se met à pondre, d'abord seulement quelques œufs chaque jour, mais augmente insensiblement. Il va sans dire que l'apiculteur doit se garder de stimuler, avant le mois d'avril, cette activité naissante.

Il arrive souvent que vers la fin de ce mois la température par un jour clair permet aux abeilles de faire leur première sortie. L'apiculteur devrait alors se trouver sur place pour observer la conduite de ses ruches. Avant le grand tumulte il nettoiera les plateaux et il examinera bien ce qui s'y trouve. Une colonie qui n'a que peu ou point de mortes recevra une bonne note ; celle qui a beaucoup de cadavres ne sera pas prise pour l'élevage ; l'humidité et la moisissure sont des indices du manque d'air ; des taches brunes, semées par-ci, par-là, laissent craindre un commencement de dysenterie ; une reine morte parmi les débris nous dit que probablement la ruche est orpheline ; des œufs sur les résidus, qui gisent en petits andains sur le plateau, prouvent que la ruche est en règle, que la ponte a commencé ; de petites lamelles de cire annoncent l'activité commencée ; c'est donc tout une révélation pour celui qui sait lire dans ce livre. L'apiculteur soigneux se garde de jeter, comme beaucoup le font, ces détritiques ; après avoir tout bien examiné il prend ses notes et dans un crible il sépare les cadavres des parcelles de cire qu'il conserve pour la fonte.

Les colonies qui restent agitées, tandis que les autres sont déjà rentrées et tranquilles, sont suspectes d'avoir perdu leur mère et il est bon de les marquer pour être visitées plus tard. Si la première sortie se fait pendant qu'il y a encore la neige, il est bon d'étendre un peu de paille ou des branches d'arbres, des planches, etc., devant le rucher pour que les abeilles puissent se reposer là-dessus ; sans cela il y en a beaucoup qui s'engourdissent sur la neige et sont perdues.

Celui qui a un peu d'expérience se rend compte de l'état des provisions en soulevant simplement un peu la ruche par derrière ; le novice qui a de l'inquiétude à cet égard fera une petite revue en soulevant une ou deux planchettes pour se rendre compte. Au besoin il donnera un rayon de miel en le plaçant près des abeilles, ou une plaque de sucre sur les rayons du centre en couvrant bien chaudement le tout.

A partir de cette première sortie les abeilles doivent être tenues plus au chaud pour que les retours de froid qui sont si fréquents dans nos contrées, se fassent moins sentir dans la ruche.

Ceux qui veulent participer à l'exposition temporaire du mois d'août doivent se préparer dès maintenant ; capotes, cloches en verre, sections doivent être prêtes avant que la miellée commence. Nous recommandons beaucoup à tous ceux qui ont le moyen et le temps de prendre part à cette joute de faire leur possible pour que notre Société en sorte avec honneur. *Ulr. Gubler.*

CONCOURS DE RUCHERS EN 1913

III^{me} ANNÉE

Canton de Fribourg : Concurrents qui n'ont pas été visités en 1912.

RÉSULTATS (Maximum 60 points) :

- M. Cyprien Mossu, à Grangettes, 49 points, 35 francs et médaille d'argent.
- M. Placide Gobet, à Massonnens, 48 points, 35 francs et médaille de bronze.
- M. Vionnet,, instituteur, à Lessoc, 48 points, 35 francs et médaille de bronze.
- M. Jules Uldry, à Villariaz, 41 points, 20 francs et médaille de bronze.
- M. Alphonse Progin, à Vaulruz, 40 points, 20 francs et médaille de bronze.
- M. Alphonse Riss, La Roche, 39 points, 15 francs et médaille de bronze.
- M. François Brodard, à La Roche, 38 points, 15 francs.
- M. Charles Moret, à Neirivue, 38 points, 15 francs.

L'ACIDE FORMIQUE CONTENU DANS LE MIEL

Voici quelques renseignements que nous croyons devoir intéresser les lecteurs du *Bulletin*. Ils sont tirés de la *Revue française d'apiculture*, d'un article signé W. G.

On a cru longtemps que les abeilles, avant d'operculer les alvéoles renfermant le miel, y laissent tomber une gouttelette d'acide formique, se servant, comme stilligoutte, de leur aiguillon.

Ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est qu'on a constaté que,

réellement, le miel mûr et cacheté contenait un certain degré d'acidité, qu'on a reconnue produite par la présence d'acide formique. Or, se sont dit les savants, d'où pourrait venir cet acide, s'il n'est pas distillé par l'abeille dans l'alvéole qui renferme le miel ? Mais cela ne fait que reculer la question. Comment nos chers insectes introduisent-ils cet acide formique ?

Les uns nous disent que l'acide formique a été introduit dans le miel par voie d'inversion ou de digestion. Ces mots demandent, pour certains de nos lecteurs, une courte explication : Le nectar des fleurs subit dans le jabot de l'abeille une sorte de digestion ou plus exactement d'inversion qui transforme les saccharoses en glucoses. Ce serait durant cette élaboration que l'abeille communiquerait au miel l'acide formique qu'elle possède.

Selon d'autres, cette transformation du nectar serait le résultat d'une véritable réaction chimique. Le sucre, en brûlant, produit un gaz puissant, mélange d'hydrogène, d'acétylène et d'acide formique, qui est antiseptique. (On sait que le sucre est un désinfectant et que beaucoup de gens en brûlent dans les chambres des malades pour les assainir.) Ce serait donc la combinaison effectuée dans le corps de l'abeille qui engendrerait dans le miel cet acide formique, ce dernier assurant sa conservation tout en lui ajoutant des propriétés.

Quelques-uns se refusent à reconnaître que l'abeille opère l'inversion du nectar. Le liquide sucré qu'elles puisent dans les fleurs, disent-ils, est déjà, en partie, inversé. Cette inversion peut se continuer dans le jabot de l'abeille, comme elle se continue dans la ruche ; mais d'après eux l'abeille n'en serait pas la cause efficiente. Cette opinion semble erronée, car on s'accorde à reconnaître que les glandes salivaires de l'abeille font subir au nectar l'inversion qui convertit le sucre de canne en sucre de fruit. De plus, pourquoi ne seraient-ce pas ces mêmes glandes qui donnent au miel son acide ? Cette théorie donnerait raison à ceux qui soutiennent que l'abeille déverse l'acide formique dans les cellules, non pas par l'aiguillon, mais par la bouche. Mais elle ne l'y ajoute point par gouttelettes, avant de clore l'alvéole, comme beaucoup l'ont cru jusqu'ici ; cet acide serait incorporé au miel quand les abeilles le dégorgent dans les alvéoles. Il viendrait donc du mélange du nectar avec les sécrétions glandulaires du jabot de l'abeille où il se trouve sans doute en quantité moindre que dans l'aiguillon et à dose infinitésimale, mais en quantité suffisante puisqu'il en faut si peu pour assurer au miel sa conservation ; deux à trois millièmes suffisent.

Tous ceux qui rejettent la théorie ancienne n'admettent pas pour cela que l'acide formique provienne de ces organes internes de l'abeille. Quelques-uns, en particulier soutiennent que l'acide formique est

constamment développé dans les ruches et qu'il s'exhale comme une vapeur des cellules que viennent de quitter les jeunes abeilles, puis, qu'il est absorbé par le miel, lequel, on le sait, étant très hygrométrique, absorbe facilement les vapeurs.

D'après M. Reidenbach, l'acide formique proviendrait de l'oxydation du sucre, autrement dit de l'action de l'acide de l'air sur le miel. Un miel dont on a neutralisé tous les acides renferme déjà de l'acide formique, vingt-quatre heures plus tard, s'il reste exposé à l'air.

Toutefois, la théorie qui réunit actuellement le plus de partisans est celle du Dr de Planta qui est basée sur des analyses et des expériences scientifiques paraissant très concluantes. Voici comment le Dr de Planta prouve que l'acide formique renfermé dans le miel ne peut provenir de l'aiguillon.

Il a trouvé que 100 grammes de miel cacheté, qui sont le contenu de 165 cellules d'ouvrières, renferment 0,0186 gr. d'acide formique; la gouttelette la plus petite possible de venin en contient 0,0254 gr., soit 4.1910 gr. pour 165 cellules, c'est-à-dire environ 200 fois plus que les 0,0186 gr. qu'on y trouve actuellement; la conclusion s'impose donc que l'acide formique du miel ne sort pas de l'aiguillon. Une telle quantité d'acide dans le miel le rendrait impropre à la consommation.

En outre, le Dr de Planta recueillit et analysa le sang de l'abeille, le contenu de l'estomac, les glandes salivaires et à la fin, il arriva à la conclusion que l'origine de l'acide formique est dans le sang de l'animal. Le sang, qui circule dans toutes les parties du corps, traverse aussi les glandes salivaires et y dépose l'acide formique, avec les ferments nécessaires pour la digestion; ceux-ci remontent vers la bouche où chaque particule de nectar qui est dirigée vers le sac à miel reçoit une partie de salive imprégnée d'acide formique.

Le Dr de Planta avait aussi trouvé que l'air de la ruche ne pouvait fournir de l'acide formique qu'en une quantité infinitésimale qui ne pouvait compter dans le total trouvé dans le miel.

Il faudrait donc admettre, jusqu'à preuve meilleure du contraire, que l'acide formique trouvé dans le miel vient du sang même de l'abeille et est introduit involontairement ou volontairement dans le miel comme le sont les sécrétions similaires. La question reste ouverte à de nouvelles recherches.

Quoi qu'il en soit, un fait bien prouvé et admis de tous c'est que le miel contient de l'acide formique et que cet élément ne peut que le rendre plus bienfaisant, car chacun sait que l'acide formique est un cordial puissant, un réparateur de forces, un excitatif énergique. Cet acide n'est donc pas le moins précieux des trésors renfermés dans la goutte de miel.

Il serait très intéressant de lire à ce sujet quelques opinions des

chimistes qui peuvent se trouver dans la Société romande. Nous ne serons jamais assez au clair sur tout ce qui concerne l'abeille et ses produits.

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Dans la Section de Cossonay : Un anniversaire.

Le 26 octobre 1913, avait lieu à Cossonay-gare une séance de notre section ; nous ne voulions pas laisser passer le 25^{me} anniversaire de notre Société sans marquer cette date. Une quarantaine d'apiculteurs, sur les soixante-dix que compte notre Association, avaient répondu à la convocation.

De 2 à 5 heures nous avons tout d'abord expédié quelques petites questions administratives, puis discuté la circulaire de la Fédération vaudoise relative à l'Exposition nationale de 1914. Bon nombre d'entre nous réservent quelques produits pour contribuer au succès de notre exhibition vaudoise. Espérons qu'il en sera de même dans toutes les autres parties du canton.

Ensuite, une conférence de M. E. Borgeaud, instituteur, sur l'*hivernage* a provoqué une discussion intéressante sur ce sujet souvent traité, mais toujours si important, et toujours discuté. Ensuite, une étude rapide de l'ouvrage du Dr Latinne, présentée par le soussigné, montra que sur cette question de l'hivernation des colonies les avis sont encore très opposés, quoique se basant tous sur des données scientifiques et expérimentales. M. Latinne recommande des couvertures imperméables et donne à l'appui de sa thèse des raisons très sérieuses et très approfondies ; il faut sans doute que d'autres conditions de la ruche et de la colonie soient observées. Séduit par le raisonnement de cet auteur, j'ai laissé sur toutes mes ruches les toiles peintes et je me propose de faire connaître les résultats de cette expérience.

Après cette copieuse séance, chacun était fort bien disposé à faire honneur à l'excellent repas préparé à l'Hôtel de la Gare par M. Dony. Au dessert, le président a le plaisir de saluer la présence de M. Mayor, président de la Fédération vaudoise ; il lit une charmante lettre de M. Gubler, empêché de répondre à notre invitation et transmet les salutations et les vœux qui lui ont été transmis oralement par notre vénéré M. Bertrand, après quoi il nomme M. C. Piot, instituteur, aux fonctions de major de table. Ce dernier avait préparé un historique, fort bien fait, de notre section. J'en donne ici un court résumé : Au mois de décembre 1888, sur l'initiative de M. Jules Borgeaud, instituteur à Bournens, trente-six personnes se réunissaient à Cossonay. A la première séance déjà, M. Borgeaud faisait une conférence sur les avantages de la ruche à cadres mobiles. Tout était à apprendre,

en effet. Des séances pratiques et des conférences ont lieu dans différentes localités. M. Bertrand, entre autres, vint par deux fois instruire nos devanciers, puis M. Forestier, M. Prévost, etc.

La section de Cossonay participa aux expositions d'Yverdon, en 1894, de Genève, en 1896, où elle reçut la médaille d'argent ; de Vevey, en 1901, où elle reçut la médaille d'or ; de Lausanne, en 1910, où elle obtint un diplôme d'honneur, en exposition collective avec la Fédération vaudoise.

En mai 1896, notre section avait l'honneur de recevoir l'assemblée générale de la Société romande d'apiculture.

Pendant ces vingt-cinq ans, notre Société a eu aussi des périodes critiques. Ainsi en 1898, six membres seulement sont présents à une séance. Mais dès lors le zèle a repris et si, en 1905, la section ne comptait que vingt membres, elle en compte soixante-dix en 1913.

Nous ne voulons pas laisser passer cet anniversaire en ingrats, car nous devons un juste hommage de profonde reconnaissance à nos devanciers. Les membres fondateurs faisant encore partie de la section sont MM. J. Borgeaud, Gustave Epars, Constant Cavin, F. Cornaz, Alfred Michaud, tous présents à la séance, sauf M. Epars, empêché. L'un d'entre eux doit être cité spécialement ; c'est M. Borgeaud, qui a rempli pendant plus de vingt ans les fonctions de président, de secrétaire parfois et souvent de conférencier. Aussi c'était avec acclamations joyeuses de reconnaissance que, dans la séance administrative, on avait nommé M. Borgeaud président honoraire. Le même titre a été décerné à M. Aloys Mercier, qui nous quitte pour aller à Genève. Grâce à lui et à son énergique activité, la section avait fait de nombreuses recrues et des progrès marqués.

Je ne vous dirai pas, par le menu, les discours et productions diverses qui, sous la joyeuse direction de M. Piot, suivirent son historique. Mentionnons cependant M. Mayor, au nom de la Fédération, M. Jules Borgeaud, pour les membres fondateurs, M. Emile Borgeaud, qui porte son toast à la seule apicultrice présente, etc. Des discours et récitations en patois vaudois, si savoureux, nous égayèrent pendant plusieurs heures qui nous parurent trop courtes.

Que les lecteurs du *Bulletin* me pardonnent ce long exposé, mais il m'a paru bon de noter le chemin parcouru et d'exprimer notre reconnaissance à ceux qui fidèlement ont travaillé aux progrès de l'apiculture dans notre région.

Schumacher.



Rucher de M. G. Contesse à Daillens.

LE BULLETIN OBLIGATOIRE

M. Comtat, dans son article du 9 décembre 1913, et M. Berger, dans le sien non daté, traitent cette question dans le *Bulletin* d'une façon qui mérite réplique.

A notre avis, ce n'est pas ainsi qu'elle doit être étudiée.

Aucun de ces deux messieurs ne conteste la valeur du *Bulletin*. S'ils en étaient privés, que feraient-ils ou même où en seraient-ils s'ils n'avaient jamais eu un journal apicole ?

Restons sérieux et ne soyons pas égoïstes.

Le plus grand service qu'on puisse rendre à un propriétaire d'abeilles, c'est de lui faire acheter la *Conduite du rucher*, par Bertrand, et de l'abonner au *Bulletin*.

Nous ne devons donc pas chercher tout ce que nous pouvons trouver pour mettre sur la route de la proposition qui tend à répandre ce *Bulletin* ?

Pour notre part, nous espérons pouvoir proposer avec succès, en assemblée de délégués de la Romande, qu'une commission soit nommée aux fins d'étudier :

« La possibilité de rendre gratuit l'abonnement au *Bulletin* pour les membres de la Romande. »

Cette commission étudiera les conséquences de cette gratuité et la façon de soigner cette plaie à la caisse. Elle nous dira ce qui en est résulté dans les nombreuses autres sociétés qui ont décidé d'augmenter la cotisation dans le but de pouvoir délivrer leur journal gratuitement à leurs membres. Enfin, il serait intéressant de savoir combien il y a de non abonnés parmi les membres de chaque section.

Pour notre part, nous voudrions que chacun soit abonné. Aux gens qui trouvent que c'est là une dépense, nous leur répondrons que nous sommes en mesure de leur prouver que, cette année, le *Bulletin* nous a fait gagner 50 francs par de bonnes adresses que nous y avons trouvées. Des pertes qu'il nous a évitées, nous n'en avons pas fait le calcul, mais nous pouvons assurer qu'elles sont d'une valeur bien supérieure.

Aux délégués à choisir les membres de cette commission. Les partisans de l'abonnement gratuit auront certainement le beau rôle, car un non abonné au *Bulletin* est le navire sans boussole. Mieux vaut une ruche de moins que pas de *Bulletin*. Des répliques on en trouvera toujours. On ne peut faire des omelettes sans casser des œufs, mais la scission redoutée par M. Berger ne peut que faire sourire : Chers lecteurs, représentez-vous ces deux partis. D'une part les abonnés, d'autre part les non abonnés, ceux qui en savent trop pour suivre l'évolution de l'apiculture et qui réservent leurs 2 fr. 10

(montant de l'augmentation probable de la cotisation pour l'abonnement gratuit) pour leurs achats de sucre pour l'hivernage.

Les pauvres, si au moins il leur échéait un bon héritage leur permettant de changer de bord.

Morges, le 9 janvier 1914.

J. Tallant.

* * *

C'est la question à l'ordre du jour. Pour ou contre ? La section d'Orbe est pour et dès cette année tous ses membres sont abonnés au *Bulletin*. Que les sections soient libres de décréter cette obligation, si elles y voient quelque avantage, ou de laisser toute liberté à leurs membres si elles craignent de se lancer dans la voie du progrès, voici une manière de solutionner cette question. Mais je suis persuadé que bientôt tout le monde se ralliera à l'obligation quand ses réels avantages auront été expérimentés et qu'il aura été constaté que loin de perdre des membres les sections ayant le *Bulletin* obligatoire en gagnent.

La peur ne serait-elle pas pour quelque chose dans l'opinion des partisans du *statu quo* ? Peur de perdre des membres par exemple. Eh bien ! j'ai la conviction que la peur est toujours mauvaise conseillère. En voici un exemple :

Il y a quelque dix ans, un de nos membres proposa au comité de la section de l'Orbe de rentrer dans le giron de la Romande. La peur de perdre quelques vieux membres nous fit décliner cette proposition et le résultat fut que l'apiculteur progressiste préféra nous quitter pour se rallier à la section de Grandson.

Plus courageux, quelques années plus tard le comité lui-même reprit cette proposition qui fut adoptée à l'unanimité dans une assemblée générale. Nous nous attendions à quelques défections ; eh bien ! personne ne nous quitta. Bien mieux : ce pas en avant fut le signal d'un nouvel essor pour notre section et de soixante membres que nous étions alors, nous voici à la centaine.

Avec le *Bulletin* obligatoire, c'est un nouveau bond vers le progrès et certainement un nouvel essor pour notre section. Nos relations vont gagner en intérêt, nos assemblées seront plus vivantes, plus intéressantes et certes ces avantages compensent bien le léger sacrifice de quelques-uns de nos membres.

M. Berger ne va-t-il pas trop loin en parlant de contrainte ? Si le *Bulletin* obligatoire est une contrainte, la cotisation en est une autre, l'affiliation même à une société et l'acceptation de ses règlements de même, et si vous voulez jouir de la liberté complète, vivez seuls, sans société, sans *Bulletin* et peut-être sans abeilles.

Il est certain qu'il y a tout profit et tout plaisir à lire régulièrement le *Bulletin*, à être renseigné sur les questions apicoles et à jouir de l'expérience de tant d'apiculteurs expérimentés. Nous désirons, pour leur bien, que tous nos sociétaires apprécient les avantages de notre journal et dans ce but nous nous contentons de leur demander le léger sacrifice de moins de vingt centimes par mois. Dire que la question de gros sous joue un rôle quelconque ici ? Ce serait croire les apiculteurs bien intéressés et peu amis du progrès.

La devise de la section d'Orbe est : « Union, vigilance, progrès ». L'union nous a fait rentrer dans la Romande et nous n'avons jamais eu lieu de nous en repentir. Le progrès nous dote aujourd'hui du *Bulletin* obligatoire. Ce sera pour notre bonheur et notre profit.

Agiez, le 13 janvier 1914.

C. Besuchet.

L'APICULTURE EN 1912 ET 1913

Deux opinions absolument opposées divisent actuellement les apiculteurs.

Les premiers sont dégoûtés du métier ; ils laissent à leur sort ces pauvres bestioles, pourtant si dévouées, parce que depuis quelques années et surtout en 1912 et 1913, elles n'ont pas apporté à leur maître et propriétaire la quantité de nectar qu'il voudrait en obtenir. Est-ce leur faute ! Les soins habituels ont été négligés. La nourriture nécessaire pour passer l'hiver a été refusée. Quelques colonies seront encore en vie en mars prochain, d'autres auront péri de faim et de soif, car l'un entraîne l'autre. Si le printemps de 1914 est précoce et beau, l'apiculteur qui avait perdu courage retrouvera un peu de vie dans son rucher ; dans le cas contraire et si l'hiver n'est pas rigoureux, pour forcer l'abeille à une complète inaction et à ménager son peu de nourriture, le printemps ne trouvera que des cadavres dans les ruches.

Les apiculteurs découragés ont-ils bien réfléchi et la négligence volontaire à l'égard de nos pauvres butineuses est-elle justifiée ? Nous ne le croyons pas. En 1913, le prix du sucre a été très abordable et puis, si on ne veut pas nourrir une trop grande quantité de ruches, quoi de plus facile que de réunir deux colonies, en éliminant la reine la moins qualifiée. Avec ce système et, moyennant un peu de nourriture d'hivernage, on peut compter sur une forte population l'année suivante. Si l'année est quelque peu favorable, une forte colonie donnera toujours satisfaction.

A côté des propriétaires d'abeilles peu enthousiastes, il y a les apiculteurs qui travaillent par amour du métier ; qui traitent leurs

chères butineuses avec les égards dus à leur mérite ; qui ne veulent pas les rendre responsables des intempéries des saisons, les empêchant de récolter en temps opportun. Ces derniers n'ont rien refusé à leurs protégées en vue de la saison morte ; ils ont pris toutes les précautions et tenu compte de tous les bons avis pour ménager à leurs abeilles, un hiver aussi facile que possible. Et quand viendra la saison parfumée, où sur les corolles dorées, nos chères abeilles récolteront le pollen propre à nourrir le couvain, ou dans les mille et mille fleurs elles puiseront le nectar qu'elles savent si bien nous préparer, quelles satisfactions pour l'ami de l'abeille, quel plaisir à les voir nombreuses, fortes, donnant à leur maître l'exemple du travail, de l'ordre, de l'économie et aussi de la subordination.

En général, les apiculteurs qui sont affiliés à une société, qui suivent les conférences et s'instruisent par les lectures appropriées, bulletins d'apiculture, traités apicoles, etc., etc., sont ceux qui ont le culte de leurs bestioles. Il faut aimer l'abeille pour lui pardonner ses piqûres et sa mauvaise humeur lorsqu'on veut découvrir son nid à couvain, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus cher pour la colonie. Ne défend-t-elle pas son bien qu'on est si facilement tenté de lui enlever ? N'oublions pas, en outre, que l'abeille a un autre mérite pour l'homme. Pour celui qui a le courage de supporter quelques piqûres, le venin de l'abeille est peut-être l'un des remèdes les plus efficaces contre les rhumatismes. Interrogez les vieux apiculteurs dont la peau a été couverte d'aiguillons à tel point que les abeilles ne piquent plus que dans les anciens trous ; ils vous diront que toutes ces piqûres sont la cause d'une bonne santé. *C. Bonny.*

QUE SONT LES ABEILLES ITALIENNES ?

En 1913 on a beaucoup discuté dans le *Bulletin* sur la question des races d'abeilles, notamment de la race italienne, à savoir si cette dernière est une race pure, ou une sous race. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ces différents articles, notamment ceux de M. Auberson.

J'ai eu les premières abeilles italiennes en 1869, mais c'est seulement depuis l'année 1880 que j'ai fait en grand la culture de cette belle race d'abeilles.

Sans vouloir me prononcer pour ou contre, je vais dire ce que j'en sais.

Les vrais éleveurs m'ont fourni régulièrement des reines produisant des abeilles jaunes sans exception.

Voulant éviter la consanguinité et tenant à connaître le mode d'expédition des différents vendeurs, j'ai acheté des abeilles à presque

tous les vendeurs. Or il m'est arrivé plusieurs fois de recevoir en septembre et en octobre des reines sûrement fécondées qui m'ont donné en même temps que des abeilles jaunes, un petit nombre d'abeilles parfaitement grises, imitant beaucoup l'abeille carniolienne ; or il m'a été dit par les vendeurs que ces reines provenaient de ruches vulgaires achetées dans la campagne. L'abeille carniolienne a dû être introduite en Italie, car, il y a 28 ou 30 ans, j'ai reçu dans une caisse venant sûrement d'Autriche (les cachets n'ayant pas été supprimés) une reine d'un éleveur de Milan. Je suis persuadé que les quelques abeilles grises que produisent un petit nombre de reines nées en Italie ne proviennent point de l'introduction en Italie d'une ou de plusieurs reines carnioliennes car à mon avis les abeilles après de nombreuses générations deviennent à peu près semblables à celles du pays où elles ont été transportées. Je crois même que cela se produirait sans le croisement avec la race du pays importateur.

Depuis plus de 25 ans, j'achète beaucoup d'abeilles à un fournisseur qui élève peu de reines, mais qui produit de nombreux essaims ; tous les ans, il achète beaucoup de ruches vulgaires pour la récolte. Les ruches, achetées dans différentes contrées, doivent bien représenter la race du pays ; or le plus grand nombre de ces reines ne sont pas bien jaunes, quelques-unes sont presque aussi brunes que nos reines de race commune ; c'est au point qu'en ayant envoyé une au frère Jules alors secrétaire de la Société d'apiculture de l'Yonne, il m'en fit des reproches disant que j'avais dû me tromper, que je lui avais envoyé une reine commune pour une reine italienne ; fort heureusement pour moi, la reine a été acceptée par ses abeilles et elle n'a produit que des abeilles jaunes ; sinon, j'aurais été considéré comme un trompeur ; frère Jules m'a envoyé ses excuses par un prêtre de ma famille.

Donc en Italie, dans les provinces où les abeilles sont réputées de pure race, il y a dans la campagne, à l'état sauvage (si je puis m'exprimer ainsi) des colonies où les abeilles ne sont pas toutes jaunes, j'en ai la certitude. Ces abeilles sont-elles moins bonnes, je ne crois pas. Comme mes ruches sont essaimées au fur et à mesure qu'elles deviennent fortes, il m'est difficile de me prononcer sur ce point.

Les abeilles italiennes pures sont excellentes par les bonnes années, les reines étant très fécondes, les populations sont ordinairement très fortes au moment de la récolte, mais cette qualité est un défaut dans les mauvaises années pour la raison que la consommation est plus forte que chez les abeilles de race commune qui élèvent moins de couvain. Au début de mon élevage, je plaçais séparément les reines les plus grosses et les plus jaunes que je recevais, croyant en obtenir un meilleur résultat ; il n'en a rien été ; j'ai reçu des reines

de petite taille et peu jaunes qui ont été plus productives que d'autres très grosses et très belles. Cela ne serait-il pas une preuve que les reines de très grande taille ont moins de facilité à effectuer leur ponte, surtout dans les vieux rayons ?

Je considère les croisements entre italiennes et carnioliennes comme étant souvent préférables aux races pures. Tous les ans, j'achète beaucoup de ruches peuplées dans les environs ; je trouve des abeilles croisées à de grandes distances, or ces ruches sont ordinairement les plus lourdes et les mieux peuplées de ces différents ruchers. J'estime que les acheteurs sont beaucoup trop exigeants sur la couleur des abeilles italiennes ; la beauté qu'on obtient par sélection ne fait pas la qualité. Les reines italiennes élevées ici produisent des abeilles plus vigoureuses et moins frileuses que celles nées de reines importées d'Italie, mais ces abeilles sont souvent moins jaunes quoique étant bien de pure race italienne ; elles sont préférables pour les contrées un peu froides. On dit parfois que l'habit ne fait pas le moine ; cela est même vrai chez les abeilles, les plus belles ne sont pas les meilleures ; j'en ai eu les preuves. Mais, voyez l'abeille espagnole, elle est cependant bien ressemblante à notre race commune, mais la différence en est grande ; à l'essaimage, elles élèvent comme les chypriotes des reines en nombre considérable, 35 à 40 environ ; il en sort un grand nombre dans les essaims secondaires ; puis au lieu d'être tuées dans la souche à leur éclosion, elles sont refoulées en dehors et pendant plusieurs jours on en trouve en bon état sur les parois extérieures de la ruche.

Les abeilles que j'ai reçu de Belgique, quoique semblables en apparence à nos abeilles communes, ne se comportent pas ici de la même manière.

Quant à l'abeille noire d'Afrique dont parle M. Auberson, je ne voudrais pas en recommencer l'étude, quelle terrible race, méchante au suprême degré, pillarde à l'excès, très laide et hivernant mal. Je dois dire que c'est de la Kabylie que j'avais reçu ces abeilles. Les reines ont recommencé leur ponte dès la fin de novembre en sorte qu'elles avaient trop de couvain en hiver et comme ces abeilles se groupent moins bien que les nôtres, j'étais obligé de les hiverner en chambre douce. Quand, en belle saison, j'ouvrais une de ces ruches avec toutes les précautions usitées, ces vilaines négresses se jetaient pendant quelques heures sur ceux qui en approchaient, même à 200 mètres de la ruche.

Chaource (Aube), 22 décembre 1913.

M. Bellot.



Rucher de M. Warnery à Lougeraie.

DE L'AÉRATION DES RUCHES

Comme il est dit très justement dans le *Bulletin* n° 1 de 1913, les abeilles ont besoin de beaucoup d'air, même en hiver. Au début de ma carrière apicole, j'en ai fait l'expérience à mes dépens. Voulant préserver mes abeilles du froid, j'avais, dans quelques ruches, réduit les entrées à un seul trou par où le doigt n'aurait pas pu passer, mais ma surprise fut grande quand, après une période de gelées, je trouvai les abeilles de ces ruches presque toutes mortes ; il y avait eu asphyxie, le doute n'était pas possible ; depuis, je laisse l'entrée de mes ruches, en hiver, plutôt grande et, en plus de cela, toutes les tablettes de mes ruches ont un trou de dix-huit millimètres environ, percé en arrière, et divisé par un fil de fer. De cette manière il y a un courant d'air sur la tablette, ce qui rend l'habitation plus saine. Les abeilles des ruches bien garnies de miel et dont les populations sont fortes ne craignent pas nos hivers ordinaires, même dans les ruches mal jointes dans le bas, telles les ruches en viornes en petits bois.

Après l'hiver excessivement rigoureux de 1879 à 1880, j'ai eu l'occasion de voir dans des ruchers négligés des ruches percées dans le haut par des rongeurs, or les populations étaient restées fortes, les

abeilles très vigoureuses et les rayons admirablement bien conservés. En résumé, aux ruches bien garnies d'abeilles et de miel, ne craignons pas de donner beaucoup d'air en hiver par le bas des ruches ; il faut ajouter que dans nos grandes ruches en paille, les abeilles sont souvent groupées assez loin du trou de vol, bien que j'aie souvent remarqué, dans les ruchers où les abeilles vivent en toute liberté, qu'elles se groupent de préférence sur le devant de la ruche, à proximité du trou de vol.

C'est au sortir de l'hiver, alors qu'il y a du couvain, qu'il faut préserver les abeilles des courants d'air meurtriers.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Pollinisation des arbres fruitiers.

Les anciens ouvrages de sciences naturelles disent que le pollen est transporté d'une plante à une autre par le vent. De nombreuses expériences ont montré que ce fait se produit assez rarement et que ce sont les insectes qui sont chargés du transport de la poussière fécondante des fleurs. Le professeur Waugh de l'Ecole d'agriculture du Massachussets vient de le prouver une fois de plus. Il suspendit, sous le vent d'arbres fruitiers en pleine floraison, des plaques de verres enduites d'une légère couche de vaseline. Si du pollen avait été transporté par le vent, une partie aurait dû se déposer sur le verre où il eût été facile de constater sa présence. Or les plaques restèrent vierges de toute poussière pollinique. M. Waugh en conclut que le vent ne transporte pas le pollen des arbres fruitiers.

Il est en outre à remarquer qu'au moment de la floraison de ces arbres, c'est-à-dire au premier printemps, les insectes sont très peu nombreux, les abeilles à part. Ce n'est que plus tard, dans le courant de l'été, après deux ou trois générations successives, que les papillons et autres bestioles pulluleront. Les abeilles, au contraire, sortent par milliers de leurs ruches dès les premiers beaux jours et c'est à elles seules ou à peu près que nous sommes redevables des poires juteuses et des cerises vermeilles. Apiculteurs, n'oubliez pas de rappeler ces faits à votre voisin propriétaire de verger lorsqu'il se plaindra que vos abeilles sucent les fruits qui pourrissent sous ses arbres.

En Russie.

L'apiculture a fait en Russie des progrès considérables dans les dix dernières années. Ces progrès sont dus en grande partie aux subsides alloués par le ministère de l'agriculture, subsides qui ont passé de 16,900 roubles en 1909 à 150,000 roubles en 1913. Il existe 230 sociétés d'apiculture et il se publie 20 journaux apicoles dans l'empire des tsars. La culture des abeilles est surtout prospère dans

les gouvernements de Viatka, Perm, Kostram et Uphuir. Les autorités fournissent le matériel apicole à prix réduit ; elles tiennent en outre à la disposition des apiculteurs tout un état-major d'experts constamment prêts à donner tous les renseignements et tous les conseils désirables.

Les apiculteurs russes réunis en congrès à Kiew l'automne dernier ont demandé la création d'une station centrale d'expérimentation. L'établissement de cette station reviendrait à 200,000 roubles et les dépenses annuelles se monteraient à 40,000 roubles environ.

Nous voilà bien loin de la Suisse, où un journal menaçait il y a quelque temps de chercher chicane au Conseil fédéral au sujet de deux ou trois mille francs accordés il y a quelques années à la Société suisse des amis des abeilles pour combler le déficit de la Caisse d'assurance contre la loque.

ERRATUM

L'article « Notre journal » a été par erreur attribué à M. Schumacher dans le sommaire du n° 1 ; c'est M. C. Bonny, à Fribourg, qui en est l'auteur.

RECOMMANDATION URGENTE

MM. les présidents de la Société romande d'apiculture qui n'ont pas encore adressé leurs rapports sur l'activité de leur section, exercice 1913, sont priés de les envoyer sans retard à M. Chaponnière, vice-président, à Conches, près Genève, pour qu'ils puissent être écrits à la machine à écrire et préparés à temps pour l'Exposition.

HALTE ! Un moment d'attention ! Apiculteurs, vous tous
QUI souffrez et êtes martyrisés par les piqûres d'abeilles,
VIVE ment vous serez guéris sans douleur et sans en-
flure en employant mon

ANTI-PIQUE

infaillible contre les piqûres de guêpes, abeilles et autres insectes. Quelques gouttes suffisent pour arrêter le mal et l'inflammation. Indispensable dans chaque rucher. La mort horrible due aux piqûres d'insectes est anéantie. Prix du flacon 1 fr. 75 franco. En vente chez le fabricant.

E. TRIPET-JACOT, apiculteur, Les Brenets

Dépositaires demandés

(Ct. Neuchâtel, Suisse).

„ RUBEROID “ Carton bitumé, sans goudron, résistant
à toutes les intempéries, pour toitures de
ROUGE ET GRIS ruches et pavillons. — Demand. échant.
et prix à **ALBERT ERB, Derendingen** (Soleure)

M. A. ZIMMERLIN
ARTICLES D'APICULTURE
à GENÈVE

a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'il a remis la suite de son commerce à **L'Etablissement apicole de La Croix à Orbe**, dont il prend la représentation ; par conséquent toutes les commandes qui lui seront adressées à Genève seront exécutées par l'Etablissement de la Croix dans le plus bref délai possible aux prix et conditions du catalogue actuel, qui sera envoyé de suite et franco sur demande.

A. ZIMMERLIN, Acacias, GENÈVE.

Bocaux et verres à miel

en verre fin et couvercles d'aluminium ou de fer-blanc

	CONTENANCE				
	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	1	1 $\frac{1}{2}$	2 Kg.
Forme haute					
Couvercle en aluminium	0.18	0.22	0.32	0.45	0.52
» en fer-blanc	0.15	0.19	0.27	0.40	0.47
Forme basse					
Couvercle en aluminium	0.19	0.24	0.35	0.45	0.52
» en fer-blanc	0.16	0.20	0.30	0.40	0.47

J. ERNST

à KUSNACHT, am Zurichsee

Le livre que tout apiculteur doit avoir :

L'abeille par l'image,

par Ed. ALPHANDÉRY

Parce que **L'ABEILLE PAR L'IMAGE** est le seul en son genre.
C'EST une leçon de choses toute parlante et vivante aux yeux.
RENFERMÉ dessins ou croquis exécutés par des artistes de talent.
DONNE sous une forme claire, agréable, pittoresque, toutes notions apicoles.
CONTIENT un chapitre consacré à l'Histoire reproduisant de vieilles estampes.
REALISE dans ses statistiques illustrées une innovation du plus vif intérêt.

Prix du volume : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80.

En vente chez l'auteur à Montfavet, Vaucluse.